

L'ENERGIE

- installer des radars de présence
- investir dans un chauffe-eau solaire
- opter pour une chaudière labellisée à faible émission de CO2
- valoriser les énergies renouvelables : le solaire pour le chauffe-eau, la biomasse pour le compost, les biocarburants pour certains transports

- supprimer les halogènes
- remplacer les ampoules traditionnelles par des ampoules à économie d'énergie
- optimiser l'éclairage naturel : opter pour des couleurs claires de peinture et de mobilier, exploiter l'exposition du bâtiment, proposer de grandes ouvertures (fenêtres, baies, ...)
- nettoyer régulièrement les ampoules de la poussière
- prérégler la température de l'eau sanitaire à 55°C (suffisant)
- acheter du matériel à faible consommation d'énergie (label « Energy Star »)
- sensibiliser les élèves et personnels : instaurer une signalétique pour éteindre les lumières inutiles et les appareils en veille
- fermer systématiquement les stores, volets ou rideaux pour conserver la chaleur la nuit

L'EAU

- poser des robinets à détecteur
- installer des compteurs divisionnaires

- surveiller régulièrement la consommation d'eau (pour détecter une éventuelle fuite)
- installer une robinetterie à économie d'eau : économiseurs d'eau, boutons à poussoir ou à pédale
- miser sur un récupérateur d'eau de pluie pour l'arrosage, les WC ou l'entretien des sols
- sensibiliser les élèves à la rareté de l'eau potable
- ne pas polluer l'eau : acheter des produits d'entretien pas ou peu nocifs (peintures à l'eau, sans plomb ou solvants, par exemple), sensibiliser les agents au respect des consignes d'utilisation (ne pas jeter de javel ou les produits étiquetés « dangereux pour l'environnement » dans les évacuations d'eau)

LES DECHETS

- faire recycler les ordinateurs obsolètes ou défectueux par des entreprises de reconditionnement
- mettre en place le système de tri sélectif dans l'établissement
- instaurer la collecte (en partenariat avec associations, éventuellement) des cartouches d'encre, piles, néons, canettes, bouchons
- recycler le papier : réutiliser le verso comme brouillon ou attestation de réception de fax ; instituer le système de double poubelle en classe
- limiter les déchets alimentaires : sensibiliser le personnel de cuisine pour une estimation juste du pain (gaspillage très répandu)
- recycler les déchets verts : investir dans un broyeur / composteur

L'ALIMENTATION

- favoriser les achats éco-compatibles : commerce équitable, bio, filières courtes, produits de saison
- sensibiliser à la consommation responsable
- éduquer à la santé : affichage menu mettant en valeur l'équilibre alimentaire, interventions infirmière sur diététique

RISQUES ET NUISANCES

- mettre en place un PPMS (plan particulier de mise en sécurité) pour incendie, inondation, ou incident nucléaire
- isoler l'acoustique des locaux : cantine, CDI, couloirs, murs des salles de classe
- sensibiliser les agents aux produits d'entretien dangereux

TRANSPORTS

- inciter à un ramassage scolaire de bus aux biocarburants
- installer un garage à vélo
- monter une cellule d'organisation de co-voiturage
- renouveler la/les voiture(s) de fonction (GPL, gaz, biocarburants)

EDUCATION

- développer un point ou un axe fort dans le projet d'établissement sur l'éco-citoyenneté (mise en place d'activités pédagogiques)
- inciter aux comportements éco-responsables : signalétique, règlement intérieur, sensibilisation (animations, conférences, expositions) sur éco-gestion ou thèmes environnementaux
- exploiter les ressources naturelles du site (forêt, rivière, ...)
- valoriser les APPN (activités physiques de pleine nature)
- exploiter les journées et semaines de sensibilisation (semaine du développement durable, journée de l'environnement, ...)
- engager les élèves dans des concours (« Ma planète en danger », « 1000 défis pour ma planète », ...)
- favoriser l'implication éco-citoyenne dans la communauté et l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur (actions de nettoyage de sites, création de blog ou de forum sur le développement durable, jumelage avec un autre établissement pour mutualisation des expériences, ...)
- mettre à disposition les ressources : constitution d'un classeur « développement durable » (contenant bibliographie, webographie, dossier documentaire, autres lieux ressources)

SOLIDARITE

- mettre en place les structures d'accès aux handicapés
- s'engager dans des actions de solidarité (Solidarité avec le Niger, ...)
- entrer en partenariat avec des associations solidaires (récolte des bouchons, collecte de piles, ...)
- participer au commerce équitable
- optimiser la commission des fonds sociaux pour les familles démunies
- acheminer les manuels scolaires inusités vers les pays plus pauvres via des associations, pour l'Afrique notamment